

Communiqué - Troyes Champagne Métropole

Madame, Monsieur,

Communiqué : Stationnement illicite de gens du voyage

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore, un nouveau stationnement illicite depuis le dimanche 24 mai 2026 sur la commune de Saint-André-les-Vergers (une soixantaine de caravanes et au moins autant de véhicules) alors même que des places dédiées demeurent disponibles au sein des aires d'accueil réglementaires spécifiquement dédiées.

Ce stationnement illicite vient s'ajouter à celui installé sur la commune de Rosières près Troyes qui perdure depuis une semaine.

Troyes Champagne Métropole a saisi immédiatement les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

Ville de Troyes

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr